



## **Document d'appel à propositions**

*Date de clôture :*

**Le mercredi 12 mai 2021 au plus tard à 17h00, heure locale**

*Lieu de dépôt des propositions :* FEDEC, Rue CEPER Elig Essono, Yaoundé ((1<sup>er</sup> étage de l'immeuble Ringo), en face de l'ANAFOR

*Mandat :*

Sélection d'un cabinet d'audit et d'expertise comptable

## Table des matières

1. INSTRUCTIONS GENERALES ET RENSEIGNEMENTS A L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES .....	3
1.1    Objet de la demande de propositions .....	3
1.2    Demande de renseignements .....	3
1.3    Frais de préparation de la proposition .....	3
1.4. Dépôt des propositions, date et heure de clôture .....	3
1.5    Présentation, langue et nombre de copies .....	3
2.    Critères d'évaluation .....	4
2.1. Analyse de l'offre technique (70 points) .....	4
2.2. Analyse de l'offre financière (30 points) .....	4

# 1. INSTRUCTIONS GENERALES ET RENSEIGNEMENTS A L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

## 1.1 Objet de l'appel à propositions

Le présent appel à propositions (DAP) vise à retenir les services d'un cabinet d'audit et d'expertise comptable pour la prestation des services décrits à l'annexe A (TDR).

## 1.2 Demande de renseignements

Le document d'appel à propositions peut être retiré gratuitement à la FEDEC à Yaoundé Rue CEPER Immeuble RINGO (1er étage) en face de l'ANAFOR du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00.

Les questions relatives au présent appel à propositions devront être adressées par courriel à Virginie Edoa, Directeur de la FEDEC, edoavirginie@fedec.cm

Toutes demandes de renseignements doivent être reçues au moins 2 jours ouvrables avant la clôture de l'appel à propositions afin qu'il soit possible d'y répondre en temps opportun.

## 1.3 Frais de préparation de la proposition

La FEDEC ne remboursera pas les frais engagés par le soumissionnaire dans la préparation de la proposition.

## 1.4. Dépôt des propositions, date et heure de clôture

1.4.1 Dépôt: Les propositions doivent être envoyées à l'adresse indiquée à la première page du présent appel à propositions ou par **courrier électronique à l'adresse suivante : fedec\_cam@yahoo.fr et copie à fleuramban@fedec.cm**

1.4.2 Date et heure de clôture: Les propositions et les modifications aux propositions (s'il y a lieu) seront acceptées par la FEDEC que si elles sont reçues au plus tard à l'heure et à la date indiquées à la première page de cet appel à propositions.

1.4.3 Responsabilité pour la soumission : Il incombe entièrement au soumissionnaire de veiller à ce que la FEDEC reçoive sa proposition dans les délais requis. Il ne saurait transférer cette responsabilité à d'autres parties. La FEDEC n'assume aucune responsabilité pour les propositions qui sont envoyées à un endroit autre que celui prévu dans la DAP.

## 1.5 Présentation et langue

1.5.1 Présentation : La proposition du soumissionnaire sera rédigée en français conformément aux orientations précisées dans l'annexe A "Termes de référence".

### 1.5.2 Prérogatives de la FEDEC

La FEDEC se réserve le droit de rejeter une proposition reçue en réponse à cet appel à propositions ou de toutes les rejeter, d'entrer en négociation avec un ou plusieurs soumissionnaires soit sur une partie de la proposition ou sur tous les aspects de la proposition, d'accepter toute proposition dans sa totalité ou en partie, d'annuler cette DAP, de ré-émettre cette même demande à tout moment et d'accorder un ou plusieurs contrats. Les coûts encourus par le soumissionnaire ne seront pas remboursés par la FEDEC.

### 1.5.3 Vérification de l'information

La FEDEC se réserve le droit de vérifier comment le soumissionnaire satisfait aux exigences et à toute autre information fournie dans sa proposition. Toute fausse déclaration peut avoir pour

résultat que la proposition soit déclarée non-satisfaisante ou mener à toute autre action que la FEDEC considère comme appropriée.

## 2. Critères d'évaluation

Deux groupes de critères seront pris en compte : les compétences professionnelles du cabinet d'expertise comptable, (qualité de l'offre technique) et la qualité de l'offre financière.

### 2.1. Analyse de l'offre technique (80 points)

<b>CRITERES DE NOTATION</b>
1. Présentation générale de l'offre
2. Compréhension du mandat
3. Méthodologie de mise en œuvre
4. Description des mandats similaires
5. Documents requis : CV des consultants affectés à la mission ; inscription du cabinet au Tableau d'un Ordre des Experts comptables et des Comptables Agréés du Cameroun (ONECCA) et/ou CEMAC
6. Le cabinet doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en matière d'audit financier
7. Avoir effectué avec succès au minimum trois (3) missions réussies d'audit de projet financés par des bailleurs de fonds au cours des trois (3) dernières années ;
8. Avoir dans son équipe de sélection, un chef de mission qui a effectué avec réussite, au moins trois (3) missions d'audit de projets financés par des bailleurs de fonds ;
9. Références

Le soumissionnaire fournira le nom de deux personnes comme référence pour démontrer comment il répond aux critères recherchés. Il est recommandé que les références proviennent des clients pour lesquels des services similaires auraient été rendus.

Par ailleurs, le comité de sélection se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations proposées par les candidats auprès des partenaires mentionnés et en tirer toutes les conséquences qui s'imposent, y compris l'élimination immédiate des faussaires.

### 2.2. L'offre financière (20 points)

Le soumissionnaire devra proposer dans son offre financière, le montant Hors Taxes (HT) de sa prestation. .

Au cas où l'offre financière du soumissionnaire retenu serait supérieure à l'enveloppe, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'entrer en négociation avec le concerné en vue d'ajuster son offre financière à l'enveloppe budgétaire, sans préjudice des livrables attendus.

#### **MODALITES DE SELECTION DU SOUMISSIONNAIRE**

##### Evaluation de la proposition technique (Nt)

La FEDEC procédera d'abord à l'évaluation des CV et documents annexes soumis par les soumissionnaires conformément à la grille d'évaluation ci-dessous. Une note Nt sera ainsi attribuée à chaque soumissionnaire.

Les soumissionnaires ayant obtenu une note Nt inférieure à 75/100 à l'issue de cette évaluation seront éliminés.

Seules les propositions financières des soumissionnaires ayant obtenu une note Nt supérieure ou égale à 75/100, seront examinées.

Evaluation de la proposition financière (Nf)

Les propositions financières des soumissionnaires ayant été sélectionnés après l'évaluation technique, seront évaluées ainsi qu'il suit, et une note Nf sera attribuée à chaque soumissionnaire concerné.

$$Nf = (\text{Proposition financière la moins élevée} / \text{Proposition financière du candidat}) \times 100.$$

Evaluation globale de l'offre du candidat (N)

La note finale (N) de l'offre du candidat sera une combinaison de ses notes Nt et Nf, suivant la formule :

$$N = 0,80 \times Nt + 0,20 \times Nf$$

Les candidats seront classés par ordre décroissant selon leurs notes finales. Le soumissionnaire ayant obtenu la note finale la plus élevée, sera prioritairement retenu pour l'exécution de la prestation.